

## SEANCE DU 20 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt Juin à 19 h30, le Conseil Municipal de la commune de Brigueil-le-Chantre, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DAUBISSE, Maire

Date de la convocation : 13 Juin 2024  
 Date d'affichage de la convocation : 13 juin 2024  
 Nombre de Conseillers en exercice : 15  
 Nombre de Conseillers présents : 14  
 Nombre de Conseillers représentés : 1

**Présents :** Mmes BRULÉ Christine, BAYEUL, KALININE.AUCUIT.  
 MM DAUBISSE, TOULOMET, ALLARD, LARBALETTE, BOUVIER, AUSANNEAU, TOULOMET, BRULÉ Didier, VANACKER, TOUCHARD.

**Absent représenté,** M. MORETTO donne pouvoir à M. ALLARD.

Mme BRULÉ Christine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande le rajout de deux délibérations concernant :

- Panneaux « Brigueil-le-Chantre » aux 4 Routes sur la 675
- Ancienne Maison Jutant.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de rajouter ces deux délibérations à l'ordre du jour.

### Ordre du jour :

*Election d'un secrétaire de séance ;*

*Approbation du procès-verbal du 11 avril 2024 ;*

- ✓ 2024\_21 Vente de la maison des instituteurs ;
- ✓ 2024\_22 Facture des chemins ruraux 2024 ;
- ✓ 2024\_23 Facture Techni-marquage (marquage bourg) ;
- ✓ 2024\_24 Devis concernant la modification d'éclairage aux 4 Routes ;
- ✓ 2024\_25 Décision modificative ;
- ✓ 2024\_26 Panneaux « Brigueil-le-Chantre » aux 4 Routes sur la 675 ;
- ✓ 2024\_27 Ancienne maison Jutant.

*~~~~~*

Le compte rendu du 11 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

### **2024\_21 Vente de la maison des instituteurs.**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a trouvé un acheteur pour la maison des instituteurs, sise, 3 Route de la Côte des Vignes, pour un montant de 52 000 € net vendeur à Madame Corrina Jayne HORNE, (via l'Agence Beaux Villages).

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Accepte de vendre la maison des instituteurs pour un montant de 52 000 €, net vendeur à Madame Corrina Jayne HORNE.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette vente.

**2024\_ 22 Facture des chemins ruraux 2024.**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il a sollicité Monsieur GALLET, concernant l'élagage des chemins de la commune. Il présente le devis :

- Devis d'un montant de 16 692,00 € T.T.C.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal retient l'entreprise GALLET pour un montant de 16 692,00 € T.T.C. et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**2024\_ 23 Facture Techni-Marquage.**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il a demandé un devis à l'entreprise Techni Marquage, concernant la signalisation routière pour le bourg :

- Il présente un devis d'un montant de 2 255,89 € T.T.C.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Techni Marquage pour un montant de 2 255,89 € T.T.C. et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**2024\_ 24 Devis concernant la modification d'éclairage aux 4 Routes.**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de modifier l'éclairage public aux 4 Routes et d'ajouter un point lumineux.

Il propose un devis de Sorégies pour un montant de 6 254.83 € T.T.C, avec une subvention allouée de Sorégies de 2 605.98 €

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal accepte le devis de Sorégies pour un montant de 6 254.83 € T.T.C., avec une subvention de 2 605.98 € et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**2024\_ 25 Décision modificative.**

Suite à la clôture du budget assainissement au 31.12.2023, il est nécessaire de reprendre les résultats suivants :

**INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
001 (001) : Déficit d'investissement reporté	10 788,81	1068 (10) : Excédents de fonctionnement c	10 788,81
	<b>10 788,81</b>		<b>10 788,81</b>

**FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
65888 (65) : Autres	22 230,68	002 (002) : Excédent de fonctionnement re	22 230,68
	<b>22 230,68</b>		<b>22 230,68</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>33 019,49</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>33 019,49</b>

### **2024\_26 Panneaux « Brigueil-le-Chantre » aux 4 Routes sur la 675.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que nous devons délibérer sur les modifications des limites de la commune aux quatre Routes.

En effet, afin de progresser dans le processus de sécurisation des riverains de la 675 et limiter la vitesse de passage des véhicules aux 4 Routes, nous devons abroger la limite d'agglomération existante et implanter les nouveaux panneaux d'agglomération côte la Trimouille au PR17 et côte le Dorat au PR 17 + 320.

Cette nouvelle délimitation permettra de réduire de façon significative la vitesse des véhicules aux 4 Routes.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal accepte la nouvelle implantation des EB10 et EB20, et autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires.

### **2024\_27 Ancienne Maison Jutant.**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'avancement des travaux à l'ancienne maison JUTANT.

Il propose 3 devis de matériaux concernant : travaux électricité cloison etc....)

- Entreprise CHAUSSON pour un montant de : 6 339.41 € T.T.C
- Entreprise BIG MAT pour un montant de : 5 595.01 € T.T.C
- Entreprise LIMOUSIN MATERIAUX, pour un montant de : 5 400.00 € T.T.C,  
(Ce devis ne comporte pas le poste carrelage)

Concernant la main d'œuvre, il propose un devis de Sylvain DAVIET d'un montant de 8 905.00 € H.T

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal,

- Décide de retenir l'entreprise BIG MAT, pour les matériaux pour un montant de 5 595.01 € T.T.C.
- Décide de retenir Sylvain DAVIET pour la main d'œuvre pour un montant de 8905.00 € H.T.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux de l'ancienne maison JUTANT.

### **QUESTIONS DIVERSES.**

- Distributeur Pizza  
Electricité/compteur installé, Les maçons vont faire la dalle. Installation du distributeur en septembre 2024.
- Terra Aventura : Réouverture mardi 25 juin après travaux suite aux inondations.  
Attente de l'accord du Département.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à 20h41.